

Edition du "REVEIL DU NORD"

136 bis, rue de Paris, LILLE

Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9<sup>e</sup>)

La plus forte vente de la région

# Qualité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : TOURCOING : 2 Place de l'Hotel-de-Ville, 2

## Une nouvelle orientation des Textiles dans le Nord

Le Nord possède trois grandes industries : laine, coton et lin. Ces produits textiles sont travaillés jusqu'à l'extrême limite et l'on peut dire que du Nord sortent les plus beaux tissus pour hommes et pour dames, le linge de table le plus fin, et les dentelles les plus jolies.

Mais depuis la guerre, si notre industrie textile a eu beaucoup de travail pour regagner les armées des familles, elle a dû regarder vers de nouveaux horizons pour ne pas avoir de surprises dans l'avenir. Elle achète laine, coton et lin à l'étranger et les hauts prix de ces matières premières ont amené les consommateurs à restreindre leurs achats de vêtements et de lingerie.

Une aide, issue des progrès de la chimie, s'offre à elle : le travail des produits textiles chimiques : la soie artificielle, la laine artificielle et celui de certains produits peu connus dans le Nord : le poil de lapin Angora et la schappe.

La soie artificielle a, depuis la guerre, pris un développement extraordinaire, surtout en Italie, en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis. Un Américain a dit, récemment, qu'en 1940 la soie artificielle aura conquis le premier rang dans les produits textiles, en grande partie au détriment du coton ; grâce au prix de revient qui sera moins élevé que celui du coton. Il y a lieu, en effet, de noter que les prix de la laine et du coton sont sujets à de larges fluctuations, tandis que celui de la soie artificielle peut résister fixe durant des années.

Déjà, des filatures de coton anglaises situées dans le Lancashire, s'organisent pour se transformer en vue de la fabrication de la soie artificielle. Dans le Nord, nous avons trois importantes usines fabriquant ce nouveau textile : l'une à Calais, l'autre à Valenciennes, la troisième à Condé-sur-Escaut. Tout près de cette dernière localité, les Sociétés Agache et Kuhlmann font édifier, à Odomez, une fabrique de soie artificielle qui emploiera un millier d'ouvriers. On envisage également la création d'usines semblables dans la région de Lille.

Le placement de la production de ces établissements est assuré dans nos centres textiles du Nord, la soie artificielle entrant maintenant dans la fabrication des tissus de laine, de coton et de lin.

Les industriels du Nord ont songé aussi à entreprendre la fabrication de la laine artificielle. Ils ont créé à Pont-de-Cherry, près de Lyon, une usine qui commence à produire une laine chimique, fine, brillante et résistante que des filatures de Roubaix-Tourcoing et de Valenciennes emploient, avec succès, en mélange intime avec la laine naturelle. Ce mélange permettra soit la diminution notable de certains prix de revient, soit la création d'articles nouveaux.

On annonce également qu'un groupe d'industriels de Lille a l'intention d'utiliser, à Calais, de vastes terrains, qui ont servi à l'aviation anglaise pendant la guerre, pour y installer une importante fabrique de laine artificielle. Enfin, des industriels du Nord font actuellement construire une fabrique de mohair à Péronne qui n'avait pas d'industrie.

Une nouvelle évolution se prépare aussi dans le textile lillois. Une filature de coton va filer le poil très blanc du lapin Angora, ainsi que la schappe pour alimenter la bonneterie de Roubaix-Tourcoing en plein développement.

Le lapin Angora va donc devenir en vogue, car son poil est très recherché et très cher. A la dernière exposition avicole qui eut lieu au Palais-Rameau, à Lille, le Prix du Président de la République fut décerné à un étalon de lapin Angora. Le poil de cet herbivore sert à la fabrication des beaux jerseys de dames et d'autres sous-vêtements ; on le mélange aussi à des étoffes chaudes, légères et attrayantes.

La schappe est le nom donné aux déchets de soie. Ceux-ci sont filés et tissés ; ils ont un éclat soyeux, mais leur prix est inférieur par rapport à celui de la soie. On les utilise dans la bonneterie, les dentelles, les tissus d'ameublement et surtout dans la fabrication des peluches et des velours.

Comme on le voit l'industrie textile du Nord ne reste pas en arrière du progrès. Elle s'adapte aux nouvelles conditions économiques et, prévoyante, elle envisage l'avenir pour conserver la belle place qu'elle occupe en France.

**D'où vient ce mystérieux colis trouvé à Douai ?**

Un assez volumineux paquet, enveloppé de papier, de journaux, notamment, a été trouvé dans les water-closet de l'estaminet Bétrancourt, 4 bis rue de la Station, à Douai. Le colis contenait : dix colliers de perles simili ; dix-sept boîtes en carton renfermant chacune des porte-montre en celluloid ; six écrans vides pour colliers ; une plaque de fonte émaillée avec la mention « Textile » ; une boîte en carton portant l'inscription « A l'Hervé », à Boulevard Vauban, Lille et un mouchoir de poche blanc rayé de bleu, sans marque, le mystérieux colis est évalué pour le tout à 800 francs environ.

**Découverte de trois squelettes dans la Somme**

Des laborieux ont découvert dans un champ, sur le territoire de Ciéry-sur-Somme, trois squelettes qui seraient ceux de trois habitants de Bouchevaux, ensevelis par les Allemands en août 1914. Ces ossements ont été inhumés dans la cimetièra de Bouchevaux.

## Le XXII<sup>e</sup> Concert radiophonique du "Réveil du Nord"

**Le Programme détaillé**

C'EST ce soir à 19 heures, que sera diffusé par le Poste Radio P. T. T. Nord de Lille, le XXII<sup>e</sup> concert radiophonique offert par notre journal. Voici le programme de ce concert :



M. Marcel LEROUX, ténor de l'Office International des Spectacles (10, rue du Prieur, à Lille).



M. Henri DENDAUW, accordéoniste virtuose, diplômé du concours international d'Anvers (10, rue du Prieur, à Lille).

**LE PROGRAMME**

- Le Carillonneur de Bruges, de Grieg, par Mme Marie-Louise Verdier, pianiste virtuose.
- Aix de Freilichtz (Agneth), de Weber, par Mme Van der Werf, soprano dramatique.
- La Veuve Joyeuse, de Lehar, par M. Henri Dendauw, accordéoniste virtuose.
- La chanson de Fortunio (Musique de Messager), par M. Marcel Léroux, ténor de l'Office International des Spectacles.
- Sénéade fantaisie, de René Haton, par Mme Marie-Louise Verdier, pianiste virtuose.
- (A) L'Amour est un enfant trompeur, de Martini ; (B) Ton sourire, de Rondelet de A. Catherine, par Mme Van der Werf, soprano dramatique.
- Perle de Cristal, de Hamel, par M. Henri Dendauw, accordéoniste virtuose.
- Rigoletto (Comme la plume au vent), de Verdi, par M. Marcel Léroux, ténor.
- Le semaine humoristique du Réveil du Nord, par M. Auguste Bédouin, chroniqueur pérorant lillois.
- Informations du Réveil du Nord.
- Les chanteurs et instrumentistes seront accompagnés par Mme Marie-Louise Verdier, pianiste-répétitrice de l'Opéra de Lille.

**LIBRE EN 4<sup>e</sup> PAGE.** — Notre Causerie illustrée sur la T. S. F. : LES PARASITES ET LA RECEPTION RADIOPHONIQUE.

## Le mystère continue à planer sur l'assassinat de M. de Parédès

Poursuivant son enquête sur l'agression dont fut victime, rue de Varenne, à Paris, M. De Parédès, chassier des Missions Catholiques, M. Barbéris, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, a entendu de nouveau, hier matin, le Père Mattias. Le magistrat a présenté au témoin la serviette trouvée dans le coffre-fort de la victime, serviette qui jusqu'à présent n'a été reconnue par les personnes qui étaient en relations avec le caissier. Le Père Mattias a déclaré : « Cette serviette a pu et a dû m'être apportée à M. de Parédès, mais ce n'est pas de celle-ci qu'il s'agit des billets lorsqu'il avait un paiement à faire ».

## TIENT-ON L'AUTEUR DU DOUBLE ASSASSINAT DE « LA PERGOLA FLEURIE » ?

La Sûreté de Marseille a arrêté hier matin, et interrogé actuellement un individu qui est fortement soupçonné d'avoir participé au double meurtre de la « Pergola fleurie », boulevard Michelet. Cet individu, âgé de 35 ans, d'origine corse, demeurant à Marseille au quartier Saint-Jean, est des amis dans une maison de rendez-vous « Mazarin ». Ayant causé du scandale, ils en furent expulsés et l'on croit qu'ils se rendirent ensuite à la « Pergola fleurie ». L'individu arrêté ne s'est allé chez M. Franchetti, à fournir un alibi que les policiers vont vérifier.

## UN BELGE ASSASSINE PAR UN INCONNU

Vers 23 heures, deux hommes corromment vêtus pénétraient dans un bar, 14, rue du Faubourg Poissonnière, à Paris, et allaient s'installer dans une petite salle située au fond du café. Peu après, en cette même salle, retentissait le bruit de quatre coups de revolver. Le patron s'étant précipité, se heurtait contre un des deux clients, qui, l'air affolé, lui déclarait : « C'est une crapule ! » et, bousculant les consommateurs présents, s'enfuyait par la rue du Faubourg Poissonnière.

Dans la salle, l'on trouva, perdant son sang en abondance, par quatre blessures dans la tête, le jeune homme qui portait des papiers au nom de René Levillain, 34 ans, employé de commerce, demeurant 2, rue Berger, à Liège (Belgique). Des agents, accourus, transportèrent le blessé à l'hôpital Lariboisière où, malgré des soins empressés, il ne tarda pas à succomber. Il est difficile d'établir les causes du drame. On possède, toutefois, le signalement du meurtrier.

## LA DELIBERATION DU CONSEIL DE LA S. D. N.

Dans sa séance publique d'hier matin, le Conseil de la S. D. N. a adopté, sur l'avis de M. Stresemann, le dernier rapport du Comité économique.

Il s'agit d'un développement des décisions prises par la Conférence Economique Internationale.

Le Conseil a décidé que la prochaine réunion des experts pour l'abolition des prohibitions douanières aura lieu le 14 mars et que le Comité consultatif économique que préside M. Thénis se réunira à Genève le 14 mai.

## LES CHEFS-D'ŒUVRE DE NOS ARTISANS



An Grand-Palais, à Paris, s'est ouverte la troisième exposition de l'Artisanat français. On y admire de merveilleux chefs-d'œuvre que ce buffet, entièrement fait à la main par un artisan, et ce couffin, peint par Mlle Laugué, qui a été dite reine. (W. W. Ph.)

## L'espion belge J. Laperre a été condamné à la détention perpétuelle

Les débats de l'affaire Laperre se sont poursuivis hier après-midi, devant la Cour d'assises de la Seine. On sait que le Belge Jules César Laperre est accusé d'intelligence avec l'ennemi.

Au début de l'audience, Mme Laperre qui s'était évanouie à la fin des débats de lundi soir, a voulu faire sa déclaration. Mais l'avocat de Laperre s'y est opposé, craignant un nouveau évènement.

Le parole est alors donnée à l'avocat général Gazier qui fait ressortir la culpabilité de Laperre. « Tâche facile, dit-il, car sa culpabilité est évidente », M. Gazier, en terminant son réquisitoire, n'hésite pas à demander pour Jules-César Laperre une condamnation dans circonstances atténuées.

Comme la peine de mort n'existe plus en matière d'intelligences avec l'ennemi, c'est donc la peine de détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée que requiert l'avocat général Gazier.

Le défenseur de Laperre, M. Marconnet, a été ensuite et présente la difficile défense de l'accusé.

Après les débats on a relevé pour l'histoire : A 17 h. 20, le descendant de leur salle. Leur procès est affirmé, il ne paraît pas des circonstances atténuées.

## L'assassinat du courtier en diamants

Les singulières déclarations d'une jeune femme

Le bruit avait couru dans la soirée de lundi à la Sûreté générale, que la déposition d'une personne que les policiers désignent sous les initiales de Mme D. F., allaient aiguiller les enquêteurs sur une piste sérieuse. Ces faits nouveaux ont donné lieu hier matin, rue des Saussaies, à une conférence à laquelle assistaient MM. le commissaire Gabrielle, de la brigade mobile de Versailles ; Leduc, directeur du contrôle général des recherches ; Delange, contrôleur général ; Bayard, commissaire et Février, inspecteur principal.

Mme D. F., qui a été invitée, au cours de cette réunion, à renouveler sa déposition de la veille, a maintenu ses dires, ajoutant, pour donner foi à son récit, qu'elle avait été l'amie intime du courtier assassiné et qu'elle connaissait ses relations avec certains individus équivoques. Les inspecteurs ont néanmoins de bonnes raisons de supposer que ces renseignements sont faux. Mme D. F., jeune femme jolie et élégante, aurait inventé de toutes pièces son étrange déclaration, selon l'expression d'un des policiers, pour faire parler d'elle et peut-être aussi sous l'influence d'une sorte de suggestion dont les mobiles seraient d'ordre physiologique.

Son interrogatoire qui a duré près de 3 heures et qui fut par moments très mouvementé, n'apporte donc aucun fait nouveau à l'enquête en cours.

## UNE AUTOMOBILE A LA MER



Le courtier Wilford, W. s'élève s'installant pour le record de la vitesse sur la plage de Dayton Beach quand sa voiture partit. Il ne perdit pas son sang-froid et dirigea sa voiture dans la mer dont les vagues éteignirent les flammes qui l'entouraient. (W. W. Ph.)

## COOK A BATTU BOUQUILLON AUX POINTS EN 10 ROUNDS

Le Lillois Vermaut et Pallaux ont fait match nul

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Bouquillon, champion de France des poids mi-lourds, a fourni hier soir un combat qui n'a rien ajouté à sa gloire, tout au contraire. Il est même à regretter que le lila passe rapidement en de meilleures mains. Loni, malade, ne nous a pas permis de voir un moment de sa puissance ordinaire. Bouquillon se fit dominer de loin par l'australien Georges Cook, qui, lui, prouva au moins, que si il n'avait pas le punch, savait au moins boxer.

C'est donc fort justement que la décision lui a été accordée.

Dans le deuxième combat cédelle qui était au programme de la soirée organisée par le Club Dickson, le nordiste Vermaut a fait match nul avec Pallaux, après un combat dont les dernières reprises furent étonnantes au point de vue. Vermaut, après avoir été descendu deux fois, pu se reprendre et sonner à son tour son adversaire. Les deux hommes ont fait un combat qui les opposera sera suivi avec passion par les amateurs de boxe.

## LASOIRÉE DE BOXE

Melhar bat Victorio aux points. Forgeon bat Alonzi aux points. Chailaud bat Soukai aux points. Vermaut, après avoir été descendu deux fois, pu se reprendre et sonner à son tour son adversaire. Les deux hommes ont fait un combat qui les opposera sera suivi avec passion par les amateurs de boxe.

## LE MATCH

### George Cook-Bouquillon

A 10 heures, Bouquillon dressé dans son habituelle robe de chambre grise monte sur le ring peigné de Georges Cook qui est revêtu d'une houppelande noire. Les deux hommes se saluent, vérifient leurs bandages, puis vont s'asseoir dans leur coin où leurs soigneurs les préparent. Le speaker présente alors les deux hommes. Bouquillon pèse 83 k. 600 et Cook 87 kilos. La différence de poids est importante.

**PREMIER ROUND.** — Des le coup de gong, les deux hommes s'élancent et s'accrochent en corps à corps. Les attaques distantes ne sont pas passées à fond. Cook essaie de renfermer son corps, mais il se fait toucher deux fois du gauche par le champion de France.

**DEUXIEME ROUND.** — Cook cherche toujours à placer ses crochets à l'estomac. Bouquillon riposte du gauche et essaie de placer sa droite, mais il se fait toucher de distance et ses coups dérivés avec force ne remontrant que le vide.

**TROISIEME ROUND.** — Bouquillon fait le forcing, mais sa boxe confuse ne lui procure aucun avantage marquant. Cook l'arrête par des swings et le contre directement au flanc. Bouquillon, un instant désorienté, repart et essaie d'accuser l'australien dans les cordes pour le battre avec sa droite. Cette tentative n'est couronnée d'aucun succès.

**QUATRIEME ROUND.** — Le combat devient monotone. Les deux hommes se touchent constamment. Bouquillon, malgré tout, se défend avec des occasions, s'échappe ou touche sans être touché. Les ripostes de l'australien arrivent bien, mais ne font aucune impression sur le champion français.

**CINQUIEME ROUND.** — Bouquillon continue à mener la danse, mais toujours imprécis, il ne fait rien de bon. On note pourtant, avant la fin de la reprise, la vole qui touche directement Cook au menton. Ce dernier accuse le coup, mais se reprend bien vite, il place à son tour deux bons crochets du droit.

**SIXIEME ROUND.** — Cook domine légèrement mais ses coups paraissent sans force. Pourtant Bouquillon touché à la bouche, se défend légèrement. L'australien, per de cet avantage, se repose un instant et le champion de France en profite pour se lancer à l'attaque, mais ra'e tout ce qu'il tente.

**SEPTIEME ROUND.** — C'est au tour de Cook à dominer. Plus rapide et plus souple, il place gauches et droites et le champion paraît désorienté devant cette avalanche, si bien que le public siffle.

**HUITIEME ROUND.** — Bouquillon, que les sarrasmes de la foule paraissent avoir surexcité, reprend la bataille avec plus d'ardeur, mais malgré sa bonne volonté, il ne peut toucher l'australien et les deux Polonais lèvent les bras. Au moment où le gong va retentir, Cook place à la mâchoire du champion de France deux crochets très secs.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

EN QUATRIEME PAGE :

**AUJOURD'HUI LA FEMME ITINERANTE LE FOYER**

## Deux Polonais grièvement blessés par l'explosion d'un obus à Violaines

Deux Polonais, les nommés Félix Nuzinski, 21 ans, et Nicolas Wrobel, 25 ans, demeurant tous deux à Violaines, qui se livrent à la récupération des métaux sur l'ancien champ de bataille, étaient occupés, mardi, à 18 heures, à démanteler à coups de marteau un obus de 77 allemand, à proximité du monument de la 58<sup>e</sup> division française, à Violaines. Tout à coup, l'obus explosa et les deux Polonais furent grièvement blessés par les éclats et gravement blessés.

Nuzinski avait reçu les éclats à la cuisse droite et au bras droit, à la main gauche et au bas-ventre ; Wrobel n'était pas moins grièvement blessé aux jambes, à la tête et avait l'œil droit arraché.

Le docteur Delcourt, de Vermelles, fut appelé et après avoir donné les premiers soins aux blessés, les fit transporter d'urgence à l'hôpital de Béthune.

A noter que Félix Nuzinski avait déjà été blessé, il y a trois ans, dans un accident analogue. L'état des deux blessés est considéré comme très grave.

## La femme tuée près de Lille par une locomotive a été identifiée

Dans notre numéro d'hier, nous avons relaté l'accident mortel qui s'était produit à la barrière de Leszennes-Mont-de-Terre et dont la victime n'avait pu être identifiée.

Après la mort de la malheureuse, le mari de l'infortunée se rendit au cimetière d'Hellemeux et reconnut son épouse. Celle-ci atteinte de surdité presque totale avait quitté le domicile conjugal lundi matin, pour s'absenter quelques heures.

Il s'agit d'une dame Dambrem née Massart Marie-Joséphine, à Kalm-lez-Tournai (Belgique) ; elle était mariée à Charles et de Massart Isabelle, sans profession, domiciliée à Fives-Lille, rue Adolphe Werguim, 12.

## Le nouveau Phileas Fogg



Un jeune Daouai, âgé de 15 ans, nommé Fogg, a voulu, l'occasion du centenaire de Jules Verne, trouver le héros de son roman Phileas Fogg et battre le record de celui-ci. Il compte mettre de jours au lieu de 80, à effectuer le tour du monde. Voici le jeune aventurier débarquant en Angleterre. (W. W. Ph.)

## La Chambre a approuvé la convention entre le Trésor et la Banque de France

Elle a ensuite abordé la discussion du projet relatif à l'importation du pétrole

La Chambre a voté hier matin le projet de loi portant approbation de la convention passée le 3 février 1927 entre le Trésor et la Banque de France en vue de mettre fin au régime actuel concernant les Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat et des gouvernements étrangers.

L'ajournement de la discussion des articles est demandé par M. Vincent Auriol. Mais M. Poincaré démar de la vote du projet, il fait observer que la convention est destinée à favoriser et à préparer le règlement général des comptes de l'Etat et de la Banque de France.

Elle est indispensable, dit le Président du Conseil, pour que le Trésor de France puisse prendre la responsabilité du contrôle que l'Etat aura à exercer le jour où la convertibilité sera rétablie.

Les avances qui font l'objet de cet acte n'ont pas seulement servi à acheter du gouvernement russe ; elles ont été accordées en 1915 pour que les porteurs de fonds russes puissent toucher les intérêts qui leur étaient dus.

**M. Poincaré pose la question de confiance**

M. Poincaré pose enfin la question de confiance contre l'ajournement du vote de la convention qui a été votée par le Sénat. Il veut arrêter dans le vote du redressement monétaire.

Et l'ajournement est repoussé par 300 voix contre 130. Le projet est ensuite adopté.

## Le régime d'importation du pétrole

La Chambre aborde ensuite la discussion du projet relatif au régime d'importation du pétrole.

MM. Couhé et Ch. Barrault demandant l'ajournement du débat jusqu'à ce que les dépositions des témoins entendus par la commission aient pu être communiquées à la Chambre. Mais devant l'opposition du Ministère du Commerce, ils n'insistent pas.

Après la suspension de séance de midi, à 15 heures, la discussion se poursuit donc.

Mais M. Piquemais oppose la question préalable, la Chambre repousse cette question, qui rappelle ensuite que la Commission, à tout moment, est chargée de surveiller les intérêts légitimes des importateurs français.

La Commission, d'il est inspirée, pour l'établissement de son texte, des principes suivants : la politique du pétrole bon marché en ouvrant le marché français à tous les importateurs quels qu'ils soient, tout en ménageant, russes ou autres, de façon à favoriser la concurrence, respecter les droits acquis depuis 3 ans, par les importateurs actuels.

Le rapporteur ajoute encore que l'Etat réglementaire doit protéger le contingent de pétrole et que les firmes étrangères ne pourront plus désormais imposer leur contingent aux importateurs français.

M. Couhé fait ensuite ressortir la gravité du problème, puis il étudie longuement la France par les divers sociétés étrangères. En conclusion, il demande à la Chambre de ne pas voter le projet. Puis la suite de la discussion est renvoyée à ce matin et la séance est levée.

## Un mineur tué à la fosse N° 7 des Mines de Lens à Wingles

Le coupeur de mur Jean Wisniewski, âgé de 34 ans demeurant à Wingles, rue Georges Sand, 18, était occupé lundi vers midi dans la veine Eliza de la fosse 7 des Mines de Lens à Wingles, quand une berline lancée, qu'il n'avait pu voir arriver, le tamponna violemment.

Relevé aussitôt par ses camarades de travail, le malheureux fut ramené au jour où le docteur appelé constata la fracture de plusieurs côtes et une contusion violente au thorax. Son transfert d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille fut jugé nécessaire ; il est mort en y arrivant.

Wisniewski laisse une veuve et un enfant de bas-âge.

Le délégué mineur a été informé pour ouvrir son enquête et déterminer les responsabilités.

## Le voyage de Boulogne à Douai n'a pas aggravé l'état de lord Terrington

Nous avons relaté hier, le voyage de Boulogne à Douai, de lord Terrington. Il semble bien que celle randonnée en train n'ait pas aggravé son état de santé.

Le célèbre banquier anglais a passé une nuit plutôt calme. C'est à peine si une légère crise s'est manifestée vers minuit. La docteur « donner, rappelant que le docteur Wigmore, médecin-chef de l'hôtel-Dieu, est arrivé aussitôt.

Dans la matinée le praticien lui a de nouveau rendu visite, sans toutefois qu'une aggravation du mal soit soulevé lord Terrington, en fut content.

Puis vers midi lady Humphrey qui avait obtenu de M. le Procureur général, l'autorisation de s'absenter quelques heures de son mari. Elle était accompagnée de M. Jardi, avocat à la Cour.

Après l'entretien, lord Terrington est resté seul avec ses gardiens. Il a ensuite déjeuné de bon appétit et arboré le régime prescrit. Et la journée s'est passée assez bien.

Il est possible pour un dévoué de celle qualité et qui est atteint d'il est de graves lésions de l'artère. En somme sa première étape de Boulogne à Douai n'a pas aggravé son état de santé.